

Communication financière au 31 Décembre 2025

Comptes Sociaux au 31 décembre 2025

BILAN (en MAD)

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 782 888,90	6 631 596,42	151 292,48	157 712,95
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 955 118,99	5 096 973,62	858 145,37	966 824,90
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 515 017,99	5 096 973,62	418 044,37	526 723,90
Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	252 480 041,57	195 607 034,09	56 873 007,48	56 055 116,36
Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	13 537 728,44
Constructions	61 577 828,17	47 683 874,70	13 893 953,47	16 915 814,88
Installations techniques, matériel et outillage	118 683 999,69	97 385 768,26	21 298 231,43	22 034 639,97
Matériel de transport	9 813 244,01	7 690 041,22	2 123 202,79	1 686 963,58
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	44 704 969,70	42 847 349,91	1 857 619,79	1 879 969,49
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	265 700 221,96	207 335 604,13	58 364 617,83	57 661 826,71
Stocks	285 117 942,88	25 577 447,14	259 540 495,74	219 117 964,51
Marchandises	280 661 305,70	25 577 447,14	255 083 858,56	210 824 808,57
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	4 456 637,18		4 456 637,18	8 293 155,94
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	528 035 942,18	112 810 067,09	415 225 875,09	415 302 237,39
Fourniss. débiteurs, avances et acomptes	26 367 100,42		26 367 100,42	22 851 692,50
Clients et comptes rattachés	448 082 787,42	112 810 067,09	335 272 720,33	336 615 364,29
Personnel	698 545,78		698 545,78	574 649,43
Etat	37 222 635,10		37 222 635,10	39 055 896,62
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	15 602 018,62		15 602 018,62	15 969 215,61
Comptes de régularisation - Actif	62 854,84		62 854,84	235 418,94
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	439 264,30		439 264,30	362 292,12
TOTAL II (F+G+H+I)	813 593 149,36	138 387 514,23	675 205 635,13	634 782 494,02
TRESORERIE - Actif	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
Chèques et valeurs à encaisser	31 265,00		31 265,00	19 126,24
Banques, T.G et C.C.P	1 481 612,12		1 481 612,12	1 170 777,65
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	32 384,60		32 384,60	32 375,02
TOTAL III	1 545 261,72		1 545 261,72	1 222 278,91
TOTAL GENERAL I+II+III	1 080 838 633,04	345 723 118,36	735 115 514,68	693 666 599,64

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF			
FENIE BROSSETTE			
EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
ELEMENTS	NET AU 31/12/2025	NET AU 31/12/2024	
Total des capitaux propres (A)	176 897 395,75	158 997 202,92	
Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00	
Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00	
Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64	
Report à nouveau (2)	-103 361 857,72	-117 769 335,33	
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	17 900 192,83	14 407 477,61	
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions pour amortissements dérogatoires			
Provisions pour plus-values en instance d'affectation			
Provisions pour investissements			
Provisions pour acquisition et construction de logement			
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)		2 531 250,32	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			2 531 250,32
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	176 897 395,75	161 528 453,24	
Dettes du passif circulant (F)	414 321 084,97	383 103 816,35	
Fournisseurs et comptes rattachés	277 077 778,03	243 346 495,86	
Clients créditeurs, avances et acomptes	50 118 590,18	57 944 987,12	
Personnel	5 170 554,84	4 662 706,32	
Organismes sociaux	4 115 143,89	3 923 763,91	
Etat	46 606 976,60	48 043 995,55	
Comptes d'associés	2 400 759,47		
Autres créanciers	94 182,33	2 444 941,79	
Comptes de régularisation passif	28 737 099,63	22 736 925,80	
Autres provisions pour risques et charges (G)	82 784 369,82	81 447 923,64	
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	134 603,39	1 035 030,12	
TOTAL II (F+G+H)	497 240 058,18	465 586 770,11	
TRESORERIE - PASSIF	60 978 060,75	66 551 376,29	
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	24 025 775,56	40 537 564,35	
Banques (soldes créditeurs)	36 952 285,19	26 013 811,94	
TOTAL III	60 978 060,75	66 551 376,29	
TOTAL GENERAL I+II+III	735 115 514,68	693 666 599,64	

CPC (en MAD)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux 31/12/2025	Totaux 31/12/2024
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
Ventes de marchandises (en l'état)	593 373 873,65		593 373 873,65	551 620 590,47
Ventes de biens et services produits	163 140 320,63		163 140 320,63	146 416 555,86
Chiffre d'affaires	756 514 194,28		756 514 194,28	698 037 146,33
Variations des stocks de produits () (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87		6 660 106,87	5 563 923,71
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	62 650,76		62 650,76	180 091,50
Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 457 570,51		5 457 570,51	4 083 785,33
TOTAL I	768 694 522,42		768 694 522,42	707 864 946,87
II - CHARGES D'EXPLOITATION	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51
Achats revendus de marchandises (2)	503 309 802,27		503 309 802,27	474 351 012,36
Achats consommés de matières et de fournitures (2)	91 341 140,42		91 341 140,42	71 456 435,32
Autres charges externes	75 584 655,29		75 584 655,29	69 536 293,62
Impôts et taxes	344 327,92		344 327,92	596 321,44
Charges de personnel	42 454 726,06		42 454 726,06	42 490 176,64
Autres charges d'exploitation	502 725,45		502 725,45	516 491,84
Dotations d'exploitation	22 921 405,62		22 921 405,62	24 306 917,29
TOTAL II	736 458 783,03		736 458 783,03	683 253 648,51
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	32 235 739,39		32 235 739,39	24 611 298,36
IV - PRODUITS FINANCIERS	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	734 517,30		734 517,30	1 163 493,69
Intérêts et autres produits financiers	13 201,66		13 201,66	17 105,19
Reprises financières; transferts de charges	362 292,12		362 292,12	127 437,68
TOTAL IV	1 110 011,08		1 110 011,08	1 308 036,56
V - CHARGES FINANCIERES	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15
Charges d'intérêts	5 436 134,70		5 436 134,70	5 265 041,43
Pertes de change	1 274 776,12		1 274 776,12	399 834,60
Autres charges financières				
Dotations financières	439 264,30		439 264,30	362 292,12
TOTAL V	7 150 175,12		7 150 175,12	6 027 168,15
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-6 040 164,04		-6 040 164,04	-4 719 131,59
VII - RESULTAT COURANT (III + VI)	26 195 575,35		26 195 575,35	19 892 166,77
VIII - PRODUITS NON COURANTS	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
Produits des cessions d'immobilisations	548 437,78		548 437,78	1 422 247,33
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	178 897,14		178 897,14	62 300,00
Reprises non courantes; transferts de charges				208 113,60
TOTAL VIII	727 334,92		727 334,92	1 692 660,93
IX - CHARGES NON COURANTES	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09
Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	12 932,05		12 932,05	315 850,15
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1 594 974,39		1 594 974,39	1 256 165,34
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 259 474,00		1 259 474,00	208 113,60
TOTAL IX	2 867 380,44		2 867 380,44	1 780 129,09
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 140 045,52		-2 140 045,52	-87 468,16
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	24 055 529,83		24 055 529,83	19 804 698,61
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 155 337,00		6 155 337,00	5 397 221,00
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	770 531 868,42		770 531 868,42	710 865 644,36
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	752 631 675,59		752 631 675,59	696 458 166,75
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	17 900 192,83		17 900 192,83	14 407 477,61

ESG (en MAD)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
FENIE BROSSETTE			
EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
ELEMENTS	31/12/2025	31/12/2024	
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	593 373 873,65	551 620 590,47
2	- Achats revendus de marchandises	503 309 802,27	474 351 012,36
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	90 064 071,38	77 269 578,11
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	169 800 427,50	151 980 479,57
3	Ventes de biens et services produits	163 140 320,63	146 416 555,86
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 660 106,87	5 563 923,71
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	166 925 795,71	140 992 728,94
6	Achats consommés de matières et fournitures	91 341 140,42	71 456 435,32
7	Autres charges externes	75 584 655,29	69 536 293,62
IV	= VALEUR AJOUTEE	92 938 703,17	88 257 328,74
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	344 327,92	596 321,44
10	- Charges de personnel	42 454 726,06	42 490 176,64
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	50 139 649,19	45 170 830,66
11	+ Autres produits d'exploitation	62 650,76	180 091,50
12	- Autres charges d'exploitation	502 725,45	516 491,84
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	5 457 570,51	4 083 785,33
14			

Communication financière au 31 Décembre 2025

Comptes Sociaux au 31 décembre 2025

TFT (en MAD)

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025		
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	176 897 395,75	161 528 453,24		15 368 942,51
Moins actif immobilisé	58 364 617,83	57 661 826,71	702 791,12	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	118 532 777,92	103 866 626,53		14 666 151,39
Actif circulant	675 205 635,13	634 782 494,02	40 423 141,11	
Moins passif circulant	497 240 058,18	465 586 770,11		31 653 288,07
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	177 965 576,95	169 195 723,91	8 769 853,04	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-59 432 799,03	-65 329 097,38	5 896 298,35	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)		26 917 255,58		21 599 202,24
+ Capacité d'autofinancement		26 917 255,58		21 599 202,24
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		548 437,78		1 833 353,18
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES (A)+(B)+(C)+(D)		27 465 693,36		23 432 555,42
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	10 190 791,65		7 702 159,51	
Acquisitions d'immob. incorporelles	44 000,00		459 530,00	
Acquisitions d'immob. corporelles	10 146 791,65		7 242 629,51	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob.				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 531 250,32		5 062 500,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	77 500,00			
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E)+(F)+(G)+(H)	12 799 541,97		12 764 659,51	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	8 769 853,04		28 991 223,42	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	5 896 298,35			18 323 327,51
TOTAL GENERAL	27 465 693,36	27 465 693,36	41 755 882,93	41 755 882,93

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (en MAD)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025						
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 705 388,90	77 500,00						6 782 888,90
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 705 388,90	77 500,00						6 782 888,90
Prime de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 911 118,99	44 000,00						5 955 118,99
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 471 017,99	44 000,00						5 515 017,99
Fonds commercial	440 101,00							440 101,00
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 789 201,93	10 146 791,65		455 952,01				252 480 041,57
Terrains	17 700 000,00							17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17							61 577 828,17
Installations techniques, matériel et outillage	110 255 905,42	8 536 352,66		108 258,39				118 683 999,69
Matériel de transport	9 254 131,38	906 806,25		347 693,62				9 813 244,01
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	44 001 336,96	703 632,74						44 704 969,70
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GENERAL	255 405 709,82	10 268 291,65		455 952,01				265 218 049,46

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025		
NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 547 675,95	83 920,47		6 631 596,42
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 944 294,09	152 679,53		5 096 973,62
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 944 294,09	152 679,53		5 096 973,62
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 571 814,01	9 315 968,48		191 887 782,49
Terrains				
Constructions	44 662 013,29	3 021 861,41		47 683 874,70
Installations techniques, matériel et outillage	88 221 265,45	5 100 264,01	98 032,76	93 223 496,70
Matériel de transport	7 567 167,80	467 860,62	344 987,20	7 690 041,22
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 121 367,47	725 982,44		42 847 349,91
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	194 063 784,05	9 552 568,48		203 173 332,57

TABLEAU DES PROVISIONS (en MAD)

TABLEAU DES PROVISIONS

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS		REPRISES		FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION FINANCIERES	NON COURANTES	EXPLOITATION FINANCIERES	NON COURANTES	
SOUS TOTAL (A)	4 162 271,56					4 162 271,56
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 162 271,56					4 162 271,56
2. Provisions réglementées						
3. Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (B)	211 924 171,24	13 368 837,14	439 264,30	1 259 474,00	5 457 570,51	221 171 884,05
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	130 476 247,60	13 368 837,14			5 457 570,51	138 387 514,23
5. Autres Provisions pour risques et charge	81 447 923,64		439 264,30	1 259 474,00	362 292,12	82 784 369,82
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
TOTAL (A + B)	216 086 442,80	13 368 837,14	439 264,30	1 259 474,00	5 457 570,51	225 334 155,61

TABLEAU DES CREANCES (en MAD)

TABLEAU DES CREANCES

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025						
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MTS REPRESENTES PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	307 299,86							
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	307 299,86	307 299,86						
DE L'ACTIF CIRCULANT	528 035 942,18	184 041 187,62	173 378 769,98	85 307 992,00	8 815 073,80	16 412 098,90	90 067 627,92	101 100,23
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	26 367 100,42		26 367 100,42					
Clients et comptes rattachés	448 082 787,42	168 439 169,00	109 027 633,84	170 615 984,58	8 815 073,80	16 412 098,90	70 548 308,00	101 100,23
Personnel	698 545,78		698 545,78					
Etat	37 222 635,10		37 222 635,10					
Comptes d'associés							3 917 301,30	
Autres débiteurs	15 602 018,62	15 602 018,62					15 602 018,62	
Comptes de régularisation- Actif	62 854,84		62 854,84					

TABLEAU DES DETTES (en MAD)

TABLEAU DES DETTES

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MTS REPRESENTES PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	414 321 034,97	47 558 857,39	366 762 226,98		70 401 706,68		27 575 870,00	19 469 384,46
Fournisseurs et comptes rattachés	277 077 778,03	29 248 772,14	247 829 005,89		70 401 706,68		27 575 870,00	19 469 384,46
Clients créditeurs, avances et acomptes	50 118 590,18		50 118 590,18					
Personnel	5 170 554,84		5 170 554,84					
Organismes sociaux	4 115 143,89		4 115 143,89					
Etat	46 606 976,60	16 315 143,45	30 291 832,55		46 606 976,60		1 950 759,47	
Comptes d'associés	2 400 759,47	1 900 759,47	500 000,00					
Autres créanciers	94 182,33	94 182,33					94 182,33	
Comptes de régularisation passif	28 737 099,63		28 737 099,63					

ENGAGEMENTS RECUS OU DONNES HORS CREDIT BAIL (en MAD)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT	
		* Crédit enlèvement douane et autres	4 078 782,00
* Cautions marchés	98 937 249,00		81 006 464,57
TOTAL	103 016 031,00		84 876 543,57
ENGAGEMENTS RECUS		MONTANTS EXERCICE PRECEDENT	
TOTAL	0,00		0,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (en MAD)

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Immobilier le Nôtre	Immobilier		1,00%	3 000,00	3 000,00
SMIRRI	BTP		1,00%	100,00	100,00
Fenie Brossette Sénégal	Autres secteurs		100,00%	171 772,64	171 772,64
TOTAL				174 872,64	174 872,64



COMMUNICATION FINANCIERE

RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2025

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 24 mars 2026 sous la Présidence de Monsieur Brahim CHAMAR a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2025 et arrêté les comptes au 31 décembre 2025.

Au terme de l'exercice 2025, Fenie Brossette a enregistré un chiffre d'affaires de 757 M MAD, en croissance de 8 % par rapport à l'exercice précédent, porté par la dynamique des activités BTP & Industries et du pôle Automobile.

Dans ce contexte, le résultat d'exploitation affiche une progression significative de 31 % par rapport à l'année 2024, soit une amélioration de 7,6 M MAD, traduisant une amélioration de l'efficacité opérationnelle et une meilleure maîtrise des charges.

Le résultat financier est en baisse de 1,3 M MAD, principalement en raison des effets défavorables des écarts de change. Le résultat non courant ressort à -2,1 M MAD, intégrant notamment une pénalité à caractère douanier.

Le résultat net social s'établit à 17,9 M MAD contre 14,4 M MAD une année auparavant, tandis que le résultat net par du Groupe ressort à 14,9 M MAD, impacté principalement par la dotation financière au niveau d'une filiale africaine.

L'endettement net consolidé s'élève à 59 M MAD, en baisse de 9 M MAD, en lien avec l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Perspectives

Fenie Brossette poursuit le déploiement de son plan stratégique, avec pour ambition de renforcer ses positions sur ses métiers historiques et d'accélérer le développement de nouveaux relais de croissance notamment les offres énergie solaire photovoltaïque et traitement d'eau destinées aux PME/PMI et l'offre bâtiments modulaires. Dans ce cadre, la société entend inscrire sa trajectoire dans une dynamique de croissance durable, soutenue par une discipline financière rigoureuse et une exigence constante en matière de performance.

Société Fenie Brossette
S.A au capital de 143.898.400 dirhams
R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962
Douar Ouled Hadda Rte Mediouna SIDI HAJJAJ
OUED HASSAR - Casablanca

www.feniebrossette.ma
Tél. : +212 (0) 5 22 63 91 00 à 07
Fax : +212 (0) 5 22 49 02 27 / 24 91 32
Contact : s.meksi@fenie-brossette.ma

Communication financière au 31 Décembre 2025

Rapport général des Commissaires Aux Comptes



**Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.**
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **176 897 395,75 MAD** dont un bénéfice net de **17 900 192,83 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **FENIE BROSSETTE S.A.** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

2



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Les dites créances brutes totalisent un montant de 168.439 KMAD et représentent 38% du total des créances clients au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 112 810 KMAD sur un total de créances de 448 083 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant net de 259 540 KMAD et représentent 35% du total bilan au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;

3



3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 25 577 KMAD sur un total de stocks de matières de 285 118 KMAD, dont 24 669 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 908 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de matières constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de matières nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

4



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIÉS

Mohamed HDID

Associé gérant

FIDAROC GRANT THORNTON

Member of the International

Member of the International

7 Bd. Oued Hassar - Casablanca

Tel: 05 22 54 22 00 - Fax: 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

5

Communication financière au 31 Décembre 2025

Comptes Consolidés au 31 décembre 2025

BILAN CONSOLIDE - ACTIF (en KMAD)

ACTIF (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	58 471	57 775
Immobilisations incorporelles	858	967
Immobilisations corporelles	56 943	56 137
Immobilisations financières	670	671
Actif circulant	630 434	585 244
Stocks et en-cours	259 540	219 118
Créances clients	296 725	296 913
Autres débiteurs	74 169	69 214
Trésorerie Actif	1 771	1 448
TOTAL ACTIF	690 676	644 467

BILAN CONSOLIDE - PASSIF (en KMAD)

PASSIF (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	163 336	148 527
Capital	143 897	143 898
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	- 61 519	- 78 076
Résultat de l'exercice	14 856	16 603
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Intérêts minoritaires	-	-
Provisions pour risques et charges	37 318	31 358
Dettes financières	31	2 562
Passif circulant	428 894	395 393
Dettes fournisseurs	280 043	244 361
Autres créditeurs	148 850	151 032
Trésorerie - Passif	61 097	66 627
TOTAL PASSIF	690 676	644 467

CPC CONSOLIDE (en KMAD)

CPC (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	768 694	709 505
Chiffre d'affaires	756 514	698 170
Autres produits d'exploitation	12 179	11 334
Charges d'exploitation	- 736 662	- 683 664
Achats	- 594 651	- 546 068
Autres charges externes	- 75 732	- 69 689
Frais de personnel	- 42 455	- 42 490
Impôts et taxes	- 347	- 596
Amortissements et provisions	- 22 897	- 24 304
Autres charges d'exploitation	- 581	- 516
Résultat d'exploitation	32 031	25 841
Résultat financier	- 8 808	- 3 772
Résultat courant	23 223	22 069
Résultat non courant	- 2 212	- 63
Résultat avant impôts	21 011	22 006
Impôts sur le résultat	- 6 155	- 5 403
Résultat net	14 856	16 603
Résultat net part du Groupe	14 856	16 603
Intérêts minoritaires	-	-

TFT CONSOLIDE (en KMAD)

TFT (en milliers de Dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	14 856	16 603
- Variation des provisions non courantes	5 960	- 5 718
- Dotations aux amortissements des immobilisations	9 479	8 243
- Prix de cession des immobilisations cédées	- 548	- 1 467
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	13	826
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 760	18 487
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	- 11 674	- 25 449
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	18 085	- 6 962
Acquisition des immobilisations corporelles	- 10 191	- 7 800
Variation des immobilisations financières	-	1
Prix de cession des immobilisations cédées	548	1 467
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 9 643	- 6 334
Flux liés à la variation des Capitaux Propres	-	47
Emissions (remboursements) d'emprunts	- 2 531	- 5 063
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	- 2 531	- 5 063
Variation de Trésorerie	5 911	18 311
Trésorerie d'ouverture	- 65 207	- 46 896
Trésorerie de clôture	- 59 296	- 65 207
Variation de Trésorerie	5 911	18 311

Rapport des CAC sur les Comptes Consolidés

HDID & ASSOCIES Fidarcoc
Grant Thornton

Aux Actionnaires de la société FENIE BROSSETTE S.A.
Route de Mediouna - RN9
Commune Sidi Hajar, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société FENIE BROSSETTE S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés ont été préparés en vertu de principes comptables consolidés de 14 856 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société FENIE BROSSETTE S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 113,695 KMAD et représentent 29% du total des créances clients au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser. Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élevaient à 96.614 KMAD sur un total de créances de 393.339 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de matières, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant net de 259 540 KMAD et représentent 37% du total bilan consolidé au 31 décembre 2025.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2025, les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 29 569 KMAD sur un total de stocks de matières de 289 110 KMAD.

Les stocks de matières constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de matières nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

— Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision, et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 Avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIES
Mohamed HDID
Associé gérant

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre de Grant Thornton
7 Bd. Sidi Hajar, Casablanca
Tél : 05 22 99 99 99
Fax : 05 22 99 99 99

Faïçal MEKOUAR
Associé

Communication financière au 31 Décembre 2025

Notes relatives aux Comptes Consolidés

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Methodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

• Méthode de comptabilisation

Les entités incluses dans le périmètre sont consolidées par la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

• Date de clôture

Toutes les entités clôturent leurs comptes au 31 décembre 2025.

• Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation de Fenie Brossette.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

✓ Crédit-bail :

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement. Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025 est la suivante :

Filiales	31-déc-25			
	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
FENIE BROSSETTE Maroc	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Cote d'Ivoire	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2025 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Actif immobilisé

✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc 2025	31 déc. 2024
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	61 578
Installations techniques, matériel et outillage	119 053	110 627
Matériel de transport	11 699	11 140
Mobilier, matériel de bureau	46 107	45 403
Brut	256 137	246 447
Constructions	47 684	44 662
Installations techniques, matériel et outillage	97 690	92 687
Matériel de transport	9 576	9 453
Mobilier, matériel de bureau	44 244	43 509
Amortissements et provisions	199 194	190 311
Net	56 943	56 137

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Valeur nette au 31 déc. 2024	56 137
Acquisitions de l'exercice 2025	10 147
Cessions de l'exercice 2025	-456
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2025	-9 328
Reprises sur Amortissements exercice 2025	443
Valeur nette au 31 déc. 2025	56 943

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des créances et titres de participation.

Communication financière au 31 Décembre 2025

Notes relatives aux Comptes Consolidés

• Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Marchandises	284 653	238 753
Travaux en cours	4 457	8 293
Brut	289 110	247 046
Marchandises	- 29 569	- 27 928
Provisions	- 29 569	- 27 928
Net	259 540	219 118

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	26 311	22 831
Personnel	699	575
Etat	37 388	36 492
Autres débiteurs d'exploitation	- 1 844	- 1 476
Comptes de régularisation actif	11 615	10 792
Total	74 169	69 214

• Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

Capitaux propres au 01 janvier 2025 (en KMAD)	148 527
Variation réserves	-47
Résultat consolidé de l'exercice	14 856
Capitaux propres au 31 Décembre 2025 (en KMAD)	163 336

• Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Autres dettes de financement	31	2 562
Dettes de crédit bail		
Total	31	2 562

• Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes des risques constituées par les filiales

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Autres provisions pour risques et charges	37 318	31 358
Total	37 318	31 358

• Autres créditeurs

Le détail des autres créditeurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Clients créditeurs, avances et acomptes	50 119	57 945
Personnel	5 365	4 857
Organismes sociaux	4 171	3 980
Etat	58 032	59 395
Comptes d'associés		
Autres créanciers	2 311	2 119
Comptes de régularisation passif	28 854	22 737
Total	148 850	151 032

• Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Ventes de marchandises en l'état	593 374	550 259
Ventes de biens et services produits	163 140	147 911
Total	756 514	698 170

• Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Achats revendus de marchandises	-503 310	-474 612
Achats consommés de matières et fournitures	-91 341	-71 456
Autres charges externes	-75 732	-69 689
Total	-670 382	-615 757

• Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Gains de change	748	1 181
Reprises financières	1 459	3 109
Produits financiers	2 207	4 289
Charges d'intérêts	-6 724	-5 702
Dotations financières	-4 290	-2 359
Charges financières	-11 014	-8 061
Résultat financier	-8 808	-3 772

• Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Plus values sur cessions d'immobilisations	548	1 467
Autres produits non courants	179	270
Produits non courants	727	1 737
Autres charges non courantes	-2 939	-1 592
Dotations non courantes	0	-208
Charges non courantes	-2 939	-1 800
Résultat non courant	-2 212	-63

• Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc. 2025	31 déc. 2024
Impôt exigible	-6 155	-5 403
(Charges) / produits d'impôts différés	-	-
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-6 155	-5 403